

POLITIQUE D'UTILISATION DE LA SALLE ET DES ÉQUIPEMENTS

Club FADOQ de Bedford et région

CONSIDÉRANT qu'afin de répondre à la demande de ses membres, le Club met à leur disposition son local et ses équipements ;

CONSIDÉRANT que la mission principale du Club est de sortir les personnes de 50 ans et plus de leur isolement, en leur offrant un lieu de rencontre et d'activités ;

CONSIDÉRANT qu'afin de contrer l'isolement et de maximiser cet objectif, la salle et les équipements sont rendus disponibles pour l'organisation de rencontres et/ou d'activités familiales ;

CONSIDÉRANT que le local du Club nécessite un entretien hebdomadaire, ainsi que le renouvellement de ses équipements vieillissants et l'achat de produits ménagers, hygiéniques, de réparation, de peinture, etc. ;

Coûts d'utilisation

- Utilisation de moins de 2 heures : **50 \$**
- Utilisation de moins de 3 heures : **75 \$**
- Utilisation de plus de 3 heures : **100 \$**
- Membres en règle : **60 \$/jour** pour leurs activités familiales
- Capacité maximale de la salle : **60 personnes**

Engagement du signataire

- Le responsable signataire devra obtenir les permis nécessaires pour son activité.
- Le nombre maximal de personnes permises est de **60**.
- L'installation de la salle et la remise en état des lieux sont sous la responsabilité du signataire. Les tables et les chaises doivent être replacées dans leur espace de rangement, et le plancher balayé et lavé.
- Le signataire sera tenu responsable de tout dommage causé au local, au mobilier ou aux équipements.
- Le ménage du local doit être effectué après usage. Dans le cas contraire, une facture pour le ménage pourra être remise au signataire.
- Un dépôt non remboursable de **20 \$** est exigé pour la réservation.
- Des frais de **10 \$** seront appliqués en cas de perte de la clé ou de retard de plus de 24 heures pour son retour.

Responsable de la salle : M. Robert Leduc — (514) 835-5345